

submitted to large-scale studies before using them? Asking the question is answering it. The survival of a population depends on its diversity. Why would some people nip ideas in the bud? The article would seem to be more political than scientific. Let us stay aware in order to keep open minds allowing for expansion in our practice. We maybe have the potential to help young patients who have to face what are undeniably limited resources to cope with their disorders.

Julien Goyard Ruel, OD

Montreal, QC

Rédigé par Julien Goyard Ruel, OD, en réponse à « Diverses modalités de traitement des troubles d'apprentissage scolaire par thérapies visuelles : quelles sont les évidences scientifiques. » par les optométristes Amélie Ganivet et Isabelle Denault, et les ophtalmologistes Rosanne Superstein et Nicole Fallaha. Article paru dans la Revue canadienne d'optométrie, en décembre 2014.

Suite à la lecture de l'article, il me semble y avoir discordance entre la complexité du sujet abordé et l'angle utilisé pour tirer des conclusions. En ce qui a trait aux troubles d'apprentissage, la frontière entre pathologie et normalité est encore mal définie. La nature complexe des désordres à traiter ne permet pas toujours d'en isoler une composante et de simplifier le traitement au point de pouvoir l'appliquer à chaque individu de manière uniforme. Constatant l'association fréquente de symptômes visuels avec les troubles d'apprentissage, est-il responsable de tenter de décourager les quelques professionnels qui s'intéressent aux possibilités cliniques?

Les causes de la dyslexie demeurent pour l'instant hypothétiques. On suppose une part génétique, mais on n'exclut pas l'influence de l'environnement. Outre la théorie phonologique, on suspecte des implications dans les systèmes cérébelleux et magnocellulaires. Ces deux derniers étant influencés par la vision, pourquoi ne pas voir l'intérêt manifeste pour l'optométrie et l'ophtalmologie? Le diagnostic de la dyslexie demande près de deux ans de retard et d'autres délais sont nécessaires pour obtenir sans frais les soins disponibles. Il ne faut pas non plus oublier les nombreux patients qui rapportent devoir faire des efforts exagérés en lecture, mais qui n'auront jamais accès aux ressources orthophoniques parce qu'ils n'auront pas de diagnostic. Si l'optométriste a le pouvoir d'entraîner les systèmes suspects dès les premiers symptômes afin d'améliorer l'efficacité visuelle, difficile d'admettre qu'il ne doit pas le faire.

Les conclusions de l'article conduisent à plusieurs questionnements. On dit que la détection précoce de la dyslexie est essentielle. N'avons-nous pas une responsabilité concernant l'évaluation des capacités en lecture? Pourquoi ne pas encourager l'optométriste à s'impliquer dans l'équipe multidisciplinaire qui fera l'évaluation? Il est aussi dit qu'il faut référer les enfants limités dans leur apprentissage vers les professionnels appropriés. N'aurait-il pas été intéressant de mieux définir ces ressources et d'expliquer aux optométristes comment en faire profiter leurs patients? D'autre part, les auteurs répètent l'importance de la cycloplégie afin d'exclure toute hypermétropie significative. N'est-ce pas admettre que la diminution de l'effort visuel peut être nécessaire à l'efficacité de la prise en charge des manifestations dyslexiques? En ce qui a trait aux données probantes, il est aussi important de noter que l'ensemble des traitements touchant la binocularité sont très difficiles à prouver scientifiquement. On peut prendre l'exemple des chirurgies de strabisme. Elles comportent certains risques et sont coûteuses pour la société. Devrions-nous les reconsidérer tant qu'elles

ne seront pas soumises avec succès à des études contre placebo? Enfin, l'article se termine en disant qu'il est recommandé que les thérapies visuelles soient scientifiquement justifiées. S'il est déconseillé aux optométristes de les inclure dans leur pratique, comment est-ce réalisable?

Les institutions d'enseignement et les hôpitaux n'ont pas l'obligation de s'intéresser à toutes les sphères impliquées dans le domaine qui les concerne. Ils ont le pouvoir de choisir les spécialisations qui seront enseignées aux futurs travailleurs. Mais la question se pose, ont-ils le droit de tenter d'uniformiser la pratique lorsque cette dernière ne se fait pas à l'intérieur de leurs murs? Devraient-ils faire preuve de réserve avant de discréditer certaines idées dont ils connaissent peu les principaux fondements? De nombreux succès cliniques sont rapportés par des professionnels de la vision tenant compte des principes du sens de l'équilibre, de la proprioception oculaire et de la localisation spatiale. Ces concepts sont enseignés dans plusieurs universités, notamment en France et aux États-Unis.

Il n'y a pas de vision sans mouvement. L'idée peut s'appliquer aux influx nerveux rétiniens. C'est aussi vrai concernant le développement du cerveau. Ce l'est tout autant pour une profession, qui doit voir sa pratique selon différents angles pour mieux faire face à l'avenir. Si elle n'arrive pas à susciter la curiosité et la créativité de ses membres, elle ne pourra traverser le temps avec succès. La survie d'une population dépend de sa diversité. La théorie que l'optométriste doit interpréter chaque jour doit être adaptée à chaque cas unique rencontré. Peut-on attendre, sans exception, que les moyens disponibles soient soumis à des études à grande échelle? Poser la question c'est y répondre. Pourquoi donc vouloir ainsi supprimer des avenues pleines de potentiel? L'article, ainsi que certains choisis en référence, pourraient donner l'impression d'être mus par des motifs politiques plutôt que scientifiques. Soyons vigilants à préserver l'ouverture d'esprit qui nous permettra d'étendre nos champs de pratique. Nous avons le potentiel d'aider de jeunes patients qui possèdent, quoi qu'on en dise, des ressources limitées pour s'adapter aux désordres qui les touchent.

Julien Goyard Ruel, OD

Montréal, QC



revolutionEHR
freedom to focus

Freedom!

No more servers, upgrades,
or backup hassles.

Find freedom to focus on your patients with RevolutionEHR, the leading cloud based EHR and full practice solution for optometry.

To learn more about RevolutionEHR, please visit our website
www.revolutionehr.com/practices/canada/